

Loyer impayé ? Nous sommes là pour vous aider.



Si vous ne pouvez pas payer une partie ou la totalité de votre loyer en raison de la pandémie de COVID-19, le Programme d'aide d'urgence au paiement du loyer (Emergency Rental Assistance Program, ERAP) de l'État de New York pourra éventuellement vous apporter son aide.

Pour savoir si vous pouvez y avoir droit, consultez le site otda.ny.gov/erap.

 **844 691 7368**

Programme d'aide d'urgence au paiement du loyer (ERAP) de l'État de New York

Il est possible que votre propriétaire ou que vous-même remplissiez les critères pour demander l'aide du Programme d'aide d'urgence au paiement du loyer (ERAP) de l'État de New York. L'intégralité de l'aide sera versée directement à votre propriétaire en votre nom. Si l'ERAP prend en charge une partie de votre loyer impayé, vous serez informé(e) du montant. Il est aussi possible d'obtenir de l'aide pour le paiement des factures des charges (électricité, eau, gaz, téléphone, etc.) impayées.

Consultez le site otda.ny.gov/erap.

 **844 691 7368**